

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

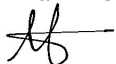
Désignation de l'entreprise A'FOUFA - SIREN : 502603319										Néant ☐					
Durée de l'exercice en nombre de mois 12										Durée de l'exercice précédent 12					
										Exercice N clos le 31/12/2025					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres									014	619	016	619	0	
	Immobilisations corporelles									028	16 208	030	11 970	4 237	
	Immobilisations financières (1)									040		042			
	TOTAL I (5)									044	16 826	048	12 589	4 237	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050	6	052		6	
	Stocks marchandises									060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes									064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068		070			
	Créances autres (3)									072	20 467	074		20 467	
	Charges constatées d'avance									092		094			
	Valeurs mobilières de placement									080		082			
	Disponibilités									084	2 383	086		2 383	
	TOTAL II									096	22 857	098		22 857	
TOTAL GENERAL (I + II)										110	39 683	112	12 589	27 094	
PASSIF												Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel										120		1 560		
	Ecart de réévaluation										124				
	Réserve légale										126				
	Réserves réglementées										130				
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...									131	132				
	Report à nouveau										134		-70 616		
	Résultat de l'exercice										136		-455		
	Subventions d'investissement										137				
	Provisions réglementées										140				
	TOTAL I										142		-69 511		
Provisions pour risques et charges											TOTAL II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156		38		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164				
	Fournisseurs et comptes rattachés										166		36 451		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)									169	216	172	255		
	Comptes courants d'associés										173		40 315		
	Autres dettes										175		19 545		
	Produits constatés d'avance										174				
	TOTAL III										176		96 604		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)											180		27 094	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182	9 315						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184							



2. **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A'FOUFA - SIREN : 502603319										☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								N clos le 31/12/2025		N-1 clos le 31/12/2024		
Ventes de marchandises			dont export et livraisons intracommunautaires			209		210				
Production vendue biens						215		214				
Production vendue services						217		218	10 222	8 287		
Production stockée								222				
Production immobilisée								224				
Subventions d'exploitation reçues								226				
Autres produits								230	-3 590		5	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	6 631		8 292	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234				
Variation de stock (marchandises)								236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	622		1 603	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240	156		-162	
Autres charges externes			dont crédit-bail mobilier					242	21 864		1 049	
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)			243	1 639	244	1 639		2 422	
Rémunérations du personnel								250	2 400		2 400	
Cotisations sociales			dont cotisation personnelle de l'exploitant			380	96	252	1 187		1 460	
Dotations aux amortissements			dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI			255		254	1 147		968	
Dotations aux dépréciations								256				
Autres charges			Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			259		262	2			
			Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)								264	29 016		9 740	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-22 385		-1 448	
Produits financiers						(III)		280				
Produits exceptionnels						(IV)		290				
Charges financières						(V)		294				
Charges exceptionnelles			Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes			(VI)	347	300	-21 930			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles			(VI)	348					
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306				
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	-455		-1 448	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		314	455	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles							316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles							318				
	Provisions non déductibles							322				
	Impôts et taxes non déductibles							324				
	Divers dt intérêts excédentaires			247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330			
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle			986		Zone franche urbaine	987			342		
	France Ruralités Revitalisation (FRR)			181		Jeune entreprise innovante	989					
	Zone restruct. défense			127		Zone revitalisation rurales	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser			991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	ZFANG 44 quaterdecies			345								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD			992		Zone de développement prioritaire	993					
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit					346			350		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647					
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354	455	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)								356				
Déficits antérieurs reportables						1 448				360		
Résultat fiscal après imputation des déficits						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	455	



A'FOUFA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 560 €
16 RUE HENRI MATISSE, 94400 VITRY-SUR-SEINE
RCS de CRETEIL B 502 603 319

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2025

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 09/06/2026, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**une perte de 455 €**

De la manière suivante :

Affectation de la totalité de la perte au compte Report à Nouveau.  
- le compte Report à Nouveau est désormais débiteur de 71 071 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**